

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SALERNES

Séance du 07 mars 2005

L'an deux mil cinq et le sept mars, à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de Salernes (Var) régulièrement convoqué sous la Présidence de Monsieur Claude LAUGIER, Maire de Salernes, s'est réuni en son lieu de séance habituel.

Présents : BOUVIER-VINAI-REGAZZETTI-MINMEISTER-CULLERON-SOMA (adjoints)
AUDEMAR-CAIRE-COLOMBANI-EMPHOUX-FANELLI-GAILLARD-GROSLIONS-ORTIZ-POMERO-SANSE-SAPPA-TELLIEZ-VIEIL

Absents : DAUPHIN-MELAN

Objet : Réouverture ligne Carnoules-Gardanne

Le Conseil Municipal demande au Conseil Régional et à l'Etat de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Le Conseil Municipal sollicite sa prise en considération par le Conseil Régional compétent en matière d'organisation de transports au regard de la nouvelle loi de décentralisation.

Ainsi Délibéré, Le Maire

